



VIOR

SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE VIOR INC.

**AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE
ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée annuelle des actionnaires (l'« **Assemblée** ») de Société d'exploration minière Vior inc. (la « **Société** ») sera tenue au 839 rue St-Joseph Est, Bureau 210, Québec, Québec G1K 3C8, Canada, le 6 décembre 2018, à 11h00 (heure de Québec), aux fins suivantes :

1. soumettre aux actionnaires les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs;
3. nommer les auditeurs et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération; et
4. traiter de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'Assemblée.

Vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée et d'y voter si vous êtes un actionnaire de la Société à la fermeture des bureaux le 1^{er} novembre 2018. La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe donne des renseignements additionnels sur les questions devant être traitées à l'assemblée et elle est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Québec, le 7 novembre 2018

Par ordre du Conseil d'administration,

(s) Claude St-Jacques

Claude St-Jacques

Président du Conseil d'administration

Comme il est souhaitable que le plus grand nombre possible d'actions soient représentées et que les droits de vote afférents à ces actions soient exercés à l'Assemblée, nous vous prions, si vous ne pouvez y assister personnellement, de compléter le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner en suivant les instructions dans le formulaire de procuration.